

# AUDIENCE Ministérielle

INTERSYNDICALE DES SYNDICATS  
REPRESENTATIFS DE LA  
POLICE NATIONALE

## ANNONCES MINISTÉRIELLES

*Le Ministre, après nous avoir confirmé le maintien du plan vigipirate au niveau attentat, nous a signalé que des annonces importantes seraient effectuées le Mercredi 21 janvier 2015 à l'issue du Conseil des Ministres.*

**Pour l'UNSA Police,**

**les événements tragiques  
des 7, 8 et 9 janvier 2015 doivent permettre  
une prise de conscience nationale.**



**LA POLICE DOIT ÊTRE ARMÉE :**

- > Administrativement
- > Juridiquement

**ET AVOIR LES MOYENS MATÉRIELS  
ET HUMAINS POUR FAIRE FACE !**

**LES ATTENTES SONT NOMBREUSES  
L'UNSA POLICE NE LÂCHERA RIEN !**